



Contournement
Ouest
Montpellier

UNE NOUVELLE CONNEXION
POUR DES TRAJETS SIMPLIFIÉS

Comité de suivi avec les collectivités territoriales

Mis en ligne le vendredi 08 juillet 2016

Le comité de suivi s'est réuni le 7 juillet.

Le projet de Contournement Ouest de Montpellier est issu du partenariat entre l'État et les collectivités territoriales. Un dispositif de gouvernance est donc mis en place sous la présidence du Préfet de l'Hérault et qui rassemble les représentants de la Région LRMP, du Département de l'Hérault, de Montpellier Méditerranée Métropole et des trois communes dont le territoire est directement impacté par le projet (Juvignac, Montpellier, Saint-Jean-de-Védas).



Ce comité a pour première mission de mettre en place les dispositifs d'information et de concertation du public.

La Concertation est prévue en septembre-octobre 2016 (dates à préciser).

Le Comité de Suivi a examiné les éléments techniques qui seront portés à la connaissance du public et les actions qui seront menées dans le cadre de cette concertation.

Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement

Direction Transports
520, allée Henri II de Montmorency
CS 69007
34064 Montpellier - Cedex 2

Tél. : 04 34 46 64 00
Site Internet

<http://www.contournement-ouest-montpellier.fr/informations-transversales/actualites-20/comite-de-suivi-avec-cHash=cfee60767e06cafa7a20c1bd1ffa79cd>